

2017

Message sur l'armée



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS

Message sur l'armée 2017

Avec le message sur l'armée 2017, le Conseil fédéral soumet aux Chambres fédérales trois arrêtés fédéraux, le premier relatif au programme d'armement, le deuxième concernant le programme immobilier du DDPS et le troisième relatif aux crédits-cadres pour le matériel d'armée. Les acquisitions et les investissements demandés sont en adéquation avec le développement de l'armée. Ils sont axés sur les menaces actuelles et les crédits budgétaires prévus dans le plafond des dépenses pour la période 2017 à 2020 permettent d'assurer leur financement. Après les décisions prises dans le cadre du programme de stabilisation et du budget, le plafond des dépenses se monte à 19,8 milliards. Au moyen des crédits d'engagement qu'il soumet au Parlement, le Conseil fédéral indique à quels investissements il entend affecter les ressources financières allouées. Ainsi, il ne peut pas y avoir de dépenses supplémentaires dépassant le plafond fixé pour l'armée.

Investissements dans les domaines de l'armement et de l'immobilier

Avec le programme d'armement 2017, le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 900 millions de francs qui doit permettre de financer les projets suivants : prolongation de la durée d'utilisation des avions de combat F/A-18 (450 mio), maintien de la valeur du système intégré d'exploration et d'émission radio (175 mio), acquisition de composants informatiques pour le centre de calcul Campus, partie DDPS (50 mio), et réapprovisionnement extraordinaire des stocks de munitions (225 mio).

Le Conseil fédéral demande également, avec le programme immobilier du DDPS 2017, un crédit d'ensemble de 461 millions de francs comprenant neuf crédits d'engagement spécifiés séparément (251 mio) et un crédit-cadre (210 mio). Il propose notamment un crédit d'engagement s'élevant à 27 millions de francs afin que la convention de location signée le 8 novembre 2016 avec le canton de Genève pour l'utilisation d'immeubles à Epeisses et Aire-la-Ville puisse entrer en vigueur et remplacer ainsi le contrat relatif à la place d'armes, datant de 1985. Le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 750 millions de francs pour le matériel d'armée 2017. Celui-ci comprend trois crédits-cadres qui serviront à financer les études de projets, les essais et les préparatifs d'achats (173 mio), l'équipement personnel et le matériel à renouveler (421 mio) ainsi que les munitions d'instruction et la gestion des munitions (156 mio). Jusqu'ici, ces crédits d'engagement

étaient soumis au Parlement chaque année avec le budget. Dans le présent message, ils sont demandés pour la première fois en combinaison avec le programme d'armement et le programme immobilier. Cette manière de procéder permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble des acquisitions à venir.

Planification de l'armement 2017-2020

D'importantes acquisitions devront être effectuées ces prochaines années. Elles doivent être réalisées avant qu'il ne soit nécessaire, dans les années 2020, d'acheter de nouveaux avions de combat et de remplacer plusieurs systèmes d'armes principaux des troupes au sol. Les programmes d'armement des années 2017 à 2020 nécessiteront des crédits d'engagement pour un peu plus de quatre milliards de francs au total. Il est notamment prévu d'acheter un nouveau système d'exploration tactique pour les troupes au sol et de prolonger la durée d'utilisation du char de grenadiers 2000. Outre la prolongation de la durée d'utilisation des avions de combat F/A-18 soumise avec le présent message, des investissements dans le système de surveillance de l'espace aérien Florako et dans le système de radiocommunication aérienne (stations au sol) sont nécessaires pour garantir les capacités d'intervention des Forces aériennes. Afin d'améliorer la capacité de conduite de l'armée, les systèmes de télécommunication et d'information doivent être progressivement remplacés. En outre, des acquisitions subséquentes de matériels déjà introduits sont prévues.

La planification présentée dans le message sur l'armée 2016 prévoyait de demander un crédit d'engagement de 700 millions de francs avec le programme d'armement 2017 pour l'acquisition d'un nouveau système de défense contre avions de moyenne portée. Or, le 22 mars 2016, le DDPS a décidé de suspendre le projet DSA 2020 en attendant d'obtenir des réponses aux questions en suspens et une vue d'ensemble de la situation en matière de défense aérienne, englobant entre autres la procédure d'évaluation d'un nouvel avion de combat. Le DDPS a institué à cet effet un groupe d'experts qui rendra son rapport au printemps 2017. Après la suspension du projet DSA 2020, l'armée a adapté la planification de l'armement.

Après 2020, le renouvellement de l'ensemble ou presque du système actuel de protection de l'espace aérien représentera le principal défi à

relever en matière de planification de l'armement (avions de combat et moyens DSA). Parallèlement, plusieurs systèmes d'armes principaux des troupes au sol arriveront au terme de leur durée d'utilisation, à savoir les systèmes d'artillerie, les chars de combat et l'ensemble de la flotte de chars de grenadiers à roues Piranha.

Planification de l'immobilier 2017–2020

Des crédits d'engagement de 2,2 milliards de francs sont prévus pour les programmes immobiliers des années 2017 à 2020. Dans le cadre du développement de l'armée, ils serviront principalement à réaliser le concept de stationnement. Celui-ci prévoit de fermer certains emplacements, mais également d'en agrandir d'autres, ceci afin de stabiliser à moyen et à long terme les besoins financiers requis dans le domaine immobilier. En raison du nouveau système de disponibilité, certains sites seront à nouveau utilisés de façon plus intensive. Des travaux de construction seront donc également nécessaires sur ces emplacements.

Les places d'armes de Thoune, de Drogens et de Chamblon doivent être agrandies alors que celles de Lyss, de Moudon et de Fribourg seront fermées. En outre, des travaux de rénovation sont prévus à Payerne, à Bière, à Wangen an der Aare, à Rothenburg, à Burgdorf et à Frauenfeld. Afin d'étendre les capacités de l'armée, les centres de calcul et le Réseau de conduite suisse doivent être consolidés. Il est également prévu de construire une infrastructure d'engagement et un centre d'instruction de lutte contre le feu à Payerne ainsi qu'une base pour hélicoptères à Dübendorf.

Plus d'un milliard de francs pour l'économie suisse

Les investissements dans les domaines de l'armement et de l'immobilier déploient des effets sur l'emploi en Suisse via les mandats passés directement auprès d'entreprises suisses (participations directes) et via les affaires compensatoires (participations indirectes). Les participations directes et indirectes s'élèvent à plus d'un milliard de francs. Les participations permettent en outre de développer le savoir-faire et de créer une plus-value dans des secteurs de l'industrie qui sont, pour une part, à la pointe de la technologie. Par ailleurs, les activités d'exploitation et de maintenance ultérieures permettront de maintenir à long terme des places de travail, voire d'en créer.

Programme d'armement 2017 **8**

Prolongation de la durée d'utilisation des avions de combat F/A-18	9
Maintien de la valeur du système intégré d'exploration et d'émission radio	10
Composants informatiques pour le centre de calcul Campus, partie DDPS	11
Munitions	12

Crédits-cadres pour le matériel d'armée 2017 **13**

Etudes de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)	14
Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)	15
Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)	16

Programme immobilier du DDPS 2017 **17**

Emmen, construction du nouveau centre pour systèmes aéronautiques	18
Emmen, regroupement du chauffage de la place d'armes et de l'aérodrome	19
Payerne, construction du centre d'instruction de lutte contre le feu Phenix	20
Payerne, assainissement des surfaces d'exploitation affectées au service de vol, 2 ^e étape	21
Réseau de conduite suisse, renforcement des nœuds du réseau, 3 ^e étape	22
Réseau de conduite suisse, raccordement des sites logistiques, 1 ^{re} étape	23
Point d'appui des Forces aériennes, renforcement d'un nœud du réseau et assainissement des équipements techniques du bâtiment	24
Secteur Valais, assainissement et renforcement de l'installation de télécommunication	25
Prise en location de biens immobiliers à Epeisses et Aire-la-Ville (GE)	26
Crédit-cadre	27

Programme d'armement 2017

Avec le programme d'armement 2017, le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 900 millions de francs. Le crédit d'ensemble se compose de quatre crédits d'engagement spécifiés séparément.

	En mio CHF
Crédits d'engagement spécifiés séparément	900
Prolongation de la durée d'utilisation des avions de combat F/A-18	450
Maintien de la valeur du système intégré d'exploration et d'émission radio	175
Composants informatiques pour le centre de calcul Campus, partie DDPS	50
Munitions	225
Crédit d'ensemble	900

Prolongation de la durée d'utilisation des avions de combat F/A-18

Investissements : 450 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2022

Durée d'utilisation : jusqu'en 2030

Afin d'éviter toute lacune dans la protection de l'espace aérien, il est prévu d'engager les F/A 18 jusqu'à ce que la flotte des nouveaux avions de combat soit opérationnelle. Pour ce faire, la durée d'utilisation initialement prévue des F/A-18 doit être prolongée de 5 ans, soit jusqu'en 2030.

Afin d'assurer la sécurité à long terme de l'espace aérien, le Conseil fédéral souhaite procéder à l'acquisition de nouveaux avions de combat avec le programme d'armement 2022. Une livraison échelonnée des nouveaux appareils est prévue à partir du milieu des années 2020 pour disposer d'une flotte opérationnelle à l'horizon 2030. L'objectif de la prolongation de la durée d'utilisation est de certifier les F/A 18 à 6000 heures de vol par appareil afin de pouvoir engager la flotte jusqu'à la fin du processus d'introduction du nouvel avion de combat en 2030. Actuellement, les F/A 18 sont certifiés aptes à effectuer 5000 heures de vol chacun. Ils auront atteint cette limite et donc la fin de leur durée technique d'utilisation plus tôt que ce qui avait été initialement planifié, soit en 2025 au plus tard. Les mesures requises concernent non seulement la structure des avions, mais aussi des sous-systèmes et des composants dont l'exploitation et l'entretien sont de plus en plus problématiques, ainsi que la modernisation des systèmes partiels des-



Structure d'un F/A-18

tinés à l'entraînement et aux engagements, des missiles radar et de l'avionique.

Pour prolonger l'efficacité opérationnelle, des missiles radar feront l'objet d'une acquisition subséquente. Dans les domaines de la communication, de la navigation et de l'identification, des composants seront remplacés ou renouvelés afin de garantir l'interopérabilité jusqu'en 2030. Un nouvel appareil de vision nocturne intégré dans le casque permettra d'améliorer considérablement le champ de vision dans l'obscurité.

[Dossier Sécurisation de l'espace aérien](#)

Maintien de la valeur du système intégré d'exploration et d'émission radio

Investissements : 175 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2022

Durée d'utilisation : jusqu'en 2035

Le système intégré d'exploration et d'émission radio permet d'explorer et, si nécessaire, de perturber les communications sans fil. La technologie et le volume des données ont passablement changé au cours des dernières années. Le système doit être mis à jour pour suivre cette évolution.

Le système intégré d'exploration et d'émission radio (IFASS), acquis en 2005, comprend différents composants tels que des systèmes de capteurs, des systèmes d'effecteurs et une infrastructure système pour l'échange de données. Il permet à l'armée d'explorer dans son secteur d'engagement les communications sans fil, de les localiser et, le cas échéant, de les perturber. En outre, le système fournit des informations pour la conduite et est utilisé activement pour la surveillance de l'espace aérien et l'exploration de l'espace électromagnétique.

Plusieurs mesures sont nécessaires afin de pouvoir continuer à utiliser le système. A la suite du passage d'une communication analogique à une communication numérique, certains domaines d'IFASS doivent ainsi être adaptés, mis à jour et modernisés. De même, certains composants informatiques et des éléments de l'infrastructure qui arrivent au terme de leur durée d'utilisation doivent être remplacés. Parallèlement au maintien de la valeur, la saisie, l'identi-



Emetteur à usages multiples

cation et la localisation des signaux doivent être élargies à un plus grand secteur d'engagement et adaptées aux dernières nouveautés techniques. Les mesures prévues visent aussi à assurer à l'avenir la saisie, le traitement et une analyse aussi automatisée que possible d'importants volumes de données tout en garantissant la protection des données relatives aux personnes.

L'utilisation du système IFASS dans sa globalité est prévue jusqu'en 2035. Des mesures supplémentaires seront nécessaires ultérieurement étant donné qu'il comprend aussi bien des composants disponibles sur le marché que des composants spécifiques au système.

Composants informatiques pour le centre de calcul Campus, partie DDPS

Investissements : 50 millions de francs

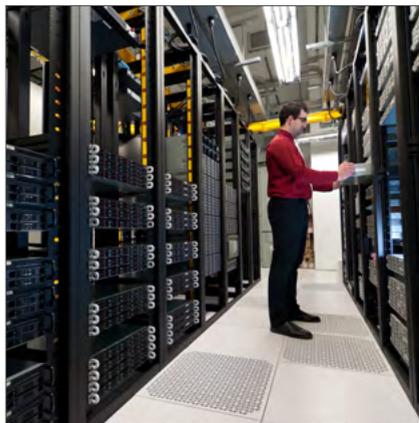
Mise en œuvre : 2018 à 2021

Durée d'utilisation : jusqu'en 2027

Pour que le centre de calcul Campus de Frauenfeld puisse être mis en service en 2020, les composants informatiques requis doivent être acquis.

La stratégie de la Confédération en matière de technologies de l'information et de la communication prévoit de réaliser un réseau de centres de calcul avec une planification des projets d'agrandissement au niveau fédéral. Les centres de calcul, arrivés aujourd'hui à la limite de leurs capacités, doivent être regroupés dans un réseau comprenant quatre centres répartis géographiquement. Deux d'entre eux doivent satisfaire à des exigences de protection particulières (intégralement protégés), un troisième à une norme de protection partielle et le dernier doit rester un centre de calcul civil.

La construction du centre de calcul partiellement protégé Campus a été décidée avec le programme immobilier du DDPS 2016. Il convient maintenant de l'équiper de composants informatiques et de l'intégrer dans le réseau de centres de calcul. Cela permettra de couvrir les besoins aujourd'hui connus comme la standardisation, l'orientation vers les besoins, l'automatisation et



Matériel informatique dans un centre de calcul

l'affectation dynamique des capacités de calcul et de mémoire, ainsi que de garantir la capacité à durer et la résistance aux crises. Le centre de calcul sera utilisé par l'armée et par l'administration fédérale. La participation du DDPS à l'équipement informatique du centre de calcul Campus est demandée dans le nouveau programme d'armement.

[Dossier Programme immobilier du DDPS 2016](#)

Munitions

Investissements : 225 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2024

Durée d'utilisation : jusqu'en 2044, 20 ans par type de munitions

La disponibilité de l'armée doit être rehaussée. Pour ce faire, il faut augmenter les stocks de munitions.

Depuis le début des années 2000, la disponibilité de l'armée a été abaissée à plusieurs reprises. Les stocks de munitions ont été réduits en conséquence. Le développement de l'armée prévoit d'augmenter à nouveau la disponibilité dès 2018. Jusqu'à 35 000 militaires devront pouvoir être mobilisés en dix jours. Une disponibilité accrue requiert une hausse des stocks, notamment de munitions. Actuellement, le niveau des réserves de munitions est trop faible. Des engagements de courte durée suffiraient déjà à les épuiser. Une mobilisation dans un tel contexte ne pourrait être assurée que quelques jours.

L'armée requiert des munitions pour l'instruction et les engagements. Lorsqu'il s'agit de couvrir les besoins de munitions nécessaires à l'instruction, on parle de besoins ordinaires. Pour ces acquisitions, l'armée recourt au crédit-cadre pour les munitions d'instruction et la gestion des munitions. Par ailleurs, le niveau actuel des réserves de munitions utilisées à l'engagement est trop faible, raison pour laquelle un réapprovisionnement extraordinaire est demandé. En outre, les munitions 12,7 mm en stock devront être remplacées et liquidées pour raison d'âge dans les dix prochaines années car elles ne remplissent plus les exigences de sécurité et d'efficacité.



Mitrailleuse 12,7 mm

Le présent programme d'armement contient une demande de réapprovisionnement extraordinaire des stocks de cartouches 5,6 mm pour fusil 90, de munitions 12,7 mm pour mitrailleuse et d'obusflèches 12 cm 98 à trace lumineuse utilisés avec le chars de combat 87 Leopard. Les spécifications des munitions à acheter étant connues, la procédure d'acquisition pourra être lancée rapidement. Toutefois, une telle acquisition s'étend sur plusieurs années. C'est pourquoi il n'est pas possible de passer commande juste avant un engagement. Le réapprovisionnement extraordinaire des stocks de munitions permettra d'assurer des réserves de munitions suffisantes et de garantir la disponibilité de l'armée.

Crédits-cadres pour le matériel d'armée 2017

Le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 750 millions de francs pour le matériel d'armée 2017. Celui-ci comprend les trois crédits-cadres suivants : études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP), équipement personnel et matériel à renouveler (BER) ainsi que munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI).

	En mio CHF
Crédits-cadres	750
Etudes de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)	173
Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)	421
Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)	156
Crédit d'ensemble	750

Etudes de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)

Investissements : 173 millions de francs

Ce crédit-cadre permet de financer les préparatifs d'achats en lien avec des projets d'armement. Celui de 2017 sert à la préparation d'acquisitions de grande ampleur concernant la sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien et la défense aérienne, le maintien et le développement de capacités au sol ainsi que les télécommunications de l'armée.

Souveraineté aérienne et défense aérienne : le crédit EEP permettra de lancer l'évaluation d'un nouvel avion de combat. Il est en outre prévu de préparer le maintien de la valeur des avions PC-7 et du système d'instruction des pilotes de jet PC-21, ainsi que le remplacement du système de brouillage embarqué Vista 5, remplacement qui s'impose pour permettre de procéder, à l'avenir également, à des évaluations dans un espace perturbé par des signaux électroniques.

Capacités au sol : les chars de grenadiers à roues 93 atteindront la fin de leur durée d'utilisation au milieu des années 2020. Ils ne peuvent plus satisfaire aux exigences requises. Il convient de rechercher une plateforme modulaire pour divers véhicules porteurs de poids moyen. En 2011 et 2016, des crédits ont été autorisés pour les préparatifs d'achats. Un crédit supplémentaire est désormais nécessaire. Le char de grenadiers 2000 doit être soumis à un programme de maintien de la valeur à partir de 2020 déjà afin de pouvoir continuer à l'engager. En



Planification d'un projet

outre, il est prévu de préparer l'acquisition d'un véhicule léger d'exploration et d'appui ainsi que d'un nouveau système de sonde météorologique pour l'artillerie.

Télécommunications de l'armée : de nombreux systèmes informatiques de l'armée arriveront au terme de leur durée d'utilisation entre 2018 et 2020 et devront être remplacés. Avec le programme d'armement 2015, une première étape des acquisitions pour ce renouvellement a été approuvée. Il s'agit maintenant de lancer l'acquisition d'appareils à ondes dirigées, de téléphones de campagne, d'appareils radio à haute fréquence et de boîtes de raccordement de campagne ainsi que du réseau intégré de télécommunications militaires.

Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)

Investissements : 421 millions de francs

Les besoins ordinaires de l'armée en matière d'équipement personnel et de matériel à renouveler sont permanents. Le crédit-cadre BER permet de couvrir ces besoins.

A côté des programmes d'armement, le crédit-cadre BER représente une part importante des charges d'armement. Il faut par exemple prévoir l'équipement personnel et l'armement des militaires. Le crédit BER 2017 doit notamment permettre d'assurer l'acquisition subséquente de la tenue de combat 90. En outre, il convient de procéder à des acquisitions de remplacement et à des acquisitions subséquentes pour du matériel d'armée déjà introduit, sans oublier la nécessité d'assurer la disponibilité opérationnelle technique du matériel d'armée (service des modifications).

Le crédit-cadre BER comprend aussi de premières acquisitions de matériel d'armée avec faible incidence financière, comme des petits véhicules d'extinction, des en-



Tenues de combat 90

gins de chantier, du matériel informatique et des logiciels pour des systèmes utilisés par l'armée et du matériel d'instruction divers, de même que l'acquisition d'équipements pour les systèmes de guerre électronique et les installations de conduite classifiés.

Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)

Investissements : 156 millions de francs

L'armée a besoin chaque année de munitions pour l'instruction et les engagements. Pour les acquisitions concernant le besoin ordinaire, elle recourt au crédit-cadre BMI.

En temps de paix, les munitions sont tirées à l'instruction. Il est donc nécessaire de les remplacer continuellement. De plus, les stocks de munitions doivent être gérés, révisés ou en partie liquidés. Ce besoin annuel ordinaire est couvert avec le crédit BMI.

La majeure partie du crédit-cadre sera utilisée pour l'acquisition de munitions qui sont tirées notamment avec l'arme personnelle : des cartouches 5,6 mm pour fusil 90, des cartouches 5,6 mm à trace lumineuse pour fusil 90, des cartouches 9 mm pour pistolet 14. Une acquisition subséquente concerne les cartouches-flèches d'exercice 12 cm 10 à trace lumineuse pour le char 87 Leopard et les grenades à main d'exercice 11. De plus petites parties du crédit-cadre doivent servir à la révision des munitions ainsi qu'à la



Fusil d'assaut 90

surveillance et à la révision continues de la palette complète des types de munitions, en particulier des missiles. En outre, le crédit-cadre BMI financera l'élimination et la liquidation de munitions et de matériel d'armée.

Programme immobilier du DDPS 2017

Avec le programme immobilier du DDPS 2017, le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 461 millions de francs. Celui-ci se comprend neuf crédits d'engagement spécifiés séparément (y c. une prise en location) et un crédit-cadre.

	En mio CHF
Crédits d'engagement spécifiés séparément	251
Emmen, construction du nouveau centre pour systèmes aéronautiques	57
Emmen, regroupement du chauffage de la place d'armes et de l'aérodrome	18
Payerne, construction du centre d'instruction de lutte contre le feu Phenix	31
Payerne, assainissement des surfaces d'exploitation affectées au service de vol, 2 ^e étape	31
Réseau de conduite suisse, renforcement des nœuds du réseau, 3 ^e étape	27
Réseau de conduite suisse, raccordement des sites logistiques, 1 ^{re} étape	25
Point d'appui des Forces aériennes, renforcement d'un nœud du réseau et assainissement des équipements techniques du bâtiment	19
Secteur Valais, assainissement et renforcement de l'installation de télécommunication	16
Prise en location de biens immobiliers à Epeisses et Aire-la-Ville (GE)	27
Crédit-cadre	210
Crédit d'ensemble	461

Emmen, construction du nouveau centre pour systèmes aéronautiques

Investissements : 57 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2020

Durée d'utilisation : au moins 25 ans

Le centre pour systèmes aéronautiques doit être construit sur la Base aérienne d'Emmen.

Le domaine des essais en vol d'armasuisse est responsable de l'évaluation, de l'acquisition et de l'autorisation des aéronefs immatriculés à l'échelon étatique. Il se trouve sur la Base aérienne d'Emmen, qui est accessible à tous les aéronefs usuels. Les essais en vol sont effectués en collaboration avec RUAG, l'entreprise de la Confédération active dans les secteurs de l'armement et des technologies, dont l'emplacement principal pour la maintenance industrielle des avions se trouve sur cet aérodrome. Les locaux actuels d'armasuisse sont loués auprès de RUAG. La densification de la zone prévue par RUAG modifie la situation. Les contrats de location actuels seront résiliés. Au nord de la piste de la base aérienne, il a été possible de trouver un terrain à bâtir qui se prête aux essais en vol, à l'exploitation des drones et au service de police aérienne afin d'y ériger une nouvelle construction.

Le centre pour systèmes aéronautiques d'Emmen rassemblera les connaissances techniques du DDPS dans le domaine de l'aviation. Il comprendra cinq box pour avions ainsi qu'une halle de stationnement. La possibilité d'utiliser les box à différentes



Nouveau centre à Emmen (maquette)

fins permettra d'améliorer la flexibilité de l'exploitation tout en optimisant l'occupation de l'infrastructure. Les synergies ainsi réalisées réduiront l'utilisation de terrains constructibles ainsi que les coûts de construction et d'exploitation à Emmen. En outre, la nouvelle construction permettra de diminuer le nombre de véhicules-citernes devant traverser la piste, ce qui fera baisser la charge de travail ainsi que les risques d'accident. De plus, les nouveaux box disposeront d'une installation pour les avaries, ce qui permettra de réduire sensiblement les dangers pour l'environnement lors du ravitaillement en carburant.

Emmen, regroupement du chauffage de la place d'armes et de l'aérodrome

Investissements : 18 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2019

Durée d'utilisation : au moins 20 ans

Une centrale de chauffage doit être construite sur la place d'armes d'Emmen et approvisionner aussi la base aérienne au moyen d'une conduite de chauffage à distance.

A Emmen, les installations de chauffage de la place d'armes et de la base aérienne ont atteint la fin de leur durée d'exploitation. Puisqu'elles sont vétustes sur le plan technique et que certaines pièces de rechange ne sont plus disponibles, une remise en état complète ne serait pas rentable. Il faut donc procéder au remplacement des systèmes de production de chaleur sur ces deux emplacements.

Il est prévu d'installer une centrale de chauffage fonctionnant au bois sur la place d'armes et d'approvisionner aussi la base aérienne au moyen d'une conduite de chauffage à distance. L'installation centralisée et la conduite de chauffage à distance permettront de produire l'énergie nécessaire de façon plus économique et écologique. Les synergies possibles avec des utilisateurs civils feront l'objet d'un examen. L'emplacement a été choisi sur la



Centrale de chauffage à Emmen (maquette)

base de considérations écologiques et économiques. La perte de chaleur liée au transport sera minime, car la place d'armes doit être chauffée toute l'année et seule une petite partie de la chaleur doit être acheminée jusqu'à la base aérienne.

Le nouveau centre pour systèmes aéronautiques d'Emmen prévu sur la base aérienne sera aussi relié à la conduite de chauffage à distance.

Payerne, construction du centre d'instruction de lutte contre le feu Phenix

Investissements : 31 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2020

Durée d'utilisation : au moins 30 ans

Dans le concept de stationnement de l'armée, la Base aérienne de Payerne est l'emplacement d'engagement principal pour tous les aéronefs ainsi que le lieu d'instruction pour l'ensemble des troupes d'aviation au sol. C'est pour ces raisons qu'il a été décidé d'y construire le centre d'instruction de lutte pour le feu.

La lutte contre les incendies sur des aéronefs doit être entraînée dans des conditions militaires aussi réelles que possible. Dans ce cadre, l'accent doit aussi être mis sur la manipulation des munitions et de l'armement. Les installations d'exercice pour la lutte contre les incendies des bases aériennes de Meiringen et de Dübendorf ne disposent toutefois plus d'une structure d'instruction moderne et ne peuvent être utilisées qu'avec une autorisation spéciale pour des raisons d'ordre environnemental. Lors des exercices d'engagement, du pétrole est utilisé pour la combustion, et de vrais agents d'extinction à base de poudre ou de mousse doivent être employés. La fumée et les odeurs incommodes forment les habitations et les bâtiments commerciaux de la région.

Le futur centre d'instruction de lutte contre le feu Phenix satisfera à toutes les exigences environnementales ainsi qu'aux normes internationales et civiles concer-



Centre d'instruction de lutte contre le feu Phenix (maquette)

nant la lutte contre les incendies sur des aéronefs et les équipements techniques des bâtiments. A l'avenir, du gaz liquide sera utilisé comme combustible, ce qui permettra notamment de réduire la formation de fumées. L'instruction de lutte contre les incendies pourra donc être réalisée sans agents d'extinction nocifs pour l'environnement. Les eaux d'extinction et de surface seront acheminées dans un bassin de récupération et traitées afin d'être réutilisées dans les véhicules extincteurs. Pour des raisons de coûts, l'instruction sera concentrée à Payerne. Les deux autres sites de Meiringen et de Dübendorf seront fermés.

Payerne, assainissement des surfaces d'exploitation affectées au service de vol, 2^e étape

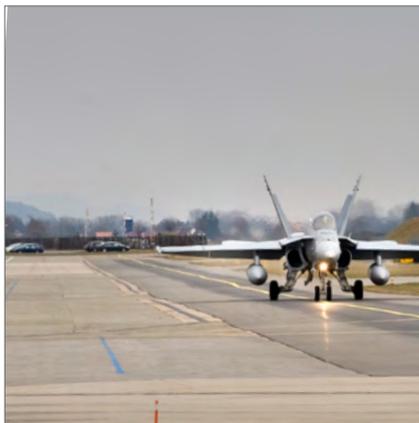
Investissements : 31 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2022

Durée d'utilisation : au moins 25 ans

Pour que l'exploitation et la sécurité puissent continuer d'être assurées sur la Base aérienne de Payerne, les surfaces d'exploitation affectées au service de vol et certains éléments de l'infrastructure doivent être rénovés et adaptés aux besoins actuels.

Le concept de stationnement de l'armée prévoit le renforcement de la Base aérienne de Payerne ainsi que son utilisation sur le long terme. Des investissements de plus de 300 millions de francs doivent être réalisés dans les cinq à dix prochaines années. A Payerne, certaines des surfaces d'exploitation affectées au service de vol datent des années 1950. Elles deviennent cassantes et présentent des tassements, et des parties de revêtement des voies de roulage finissent par se rompre, si bien que le danger d'accident est considérable et que de gros dégâts peuvent être causés aux moteurs des avions. Les surfaces d'exploitation doivent être rénovées. Dans le cadre du message sur l'immobilier du DDPS 2012, une première étape de l'assainissement des surfaces d'exploitation affectées au service de vol, dont le montant s'élevait à 14,5 millions de francs, a été autorisée. Le crédit nécessaire à la deuxième étape est demandé dans le cadre du présent programme immobilier. Une troisième étape est prévue et figurera dans le programme immobilier 2023.



Voie de roulage à Payerne

La deuxième étape inclut également l'alignement de la base aérienne sur les directives de l'Organisation de l'aviation civile internationale afin de pouvoir maintenir l'utilisation civile de la base. De plus, la voie de roulage sud doit être prolongée dans le cadre de la maintenance et équipée d'un éclairage. D'autres voies de circulation doivent également être munies de lumières.

L'aérodrome de Payerne est utilisé toute l'année, raison pour laquelle l'ensemble des mesures doivent être appliquées pendant de courtes périodes de fermeture de la piste sans interruption de l'exploitation.

Réseau de conduite suisse, renforcement des nœuds du réseau, 3^e étape

Investissements : 27 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2020

Durée d'utilisation : au moins 15 ans

Grâce au Réseau de conduite suisse, l'armée dispose d'une infrastructure de réseau résistante aux crises. Il s'agit maintenant de renforcer les nœuds de télécommunication et les installations annexes.

Pour accomplir ses missions, l'armée a besoin de réseaux de télécommunication résistants aux crises et disponibles dans toutes les situations. C'est également le cas d'autres services fédéraux ainsi que des cantons, dont la capacité de conduite doit être assurée. L'infrastructure nécessaire sera mise en place et, le cas échéant, renouvelée dans le cadre du programme Fitania (infrastructure de conduite, technologies de l'information et raccordement à l'infrastructure de réseau de l'armée). Ce programme comporte notamment la construction de réseaux à large bande, le renforcement de nœuds du réseau, la réalisation de centres de calcul et l'acquisition des composants nécessaires.

Grâce au Réseau de conduite suisse, l'un des projets du programme Fitania, l'armée dispose d'une infrastructure de réseau résistante aux crises qui pourrait aussi être partiellement utilisée par d'autres partenaires du Réseau national de sécurité. Afin



Nœuds du réseau protégés (exemple)

de mettre en place le réseau de conduite, plusieurs projets ont été réalisés ces dernières années notamment dans le domaine de la construction. Le sous-projet Härtung (renforcement) sert à protéger les nœuds de télécommunication du Réseau de conduite suisse et leurs installations. Le montant total des investissements correspondants, y compris les mesures de maintenance, s'élève à quelque 110 millions de francs. La réalisation se déroulera par étapes. La dernière étape sera lancée dans le cadre du programme immobilier 2017.

Réseau de conduite suisse, raccordement des sites logistiques, 1^{re} étape

Investissements : 25 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2020

Durée d'utilisation : au moins 25 ans

Les centres logistiques de l'armée et le dépôt central de la Base logistique de l'armée (BLA) ont déjà été raccordés au Réseau de conduite suisse. 44 autres sites doivent leur emboîter le pas.

La BLA fournit toutes les prestations logistiques et sanitaires au profit de l'armée. En ce qui concerne les moyens informatiques, ses emplacements doivent être mis au niveau d'une exploitation logistique civile moderne. Tous les mouvements de matériel et l'ensemble des prestations fournies doivent pouvoir être saisis directement dans le système SAP au moyen de terminaux. Le raccordement au Réseau de conduite suisse permettra de protéger les communications et d'assurer la fourniture des prestations ainsi que la capacité de conduite aussi en cas de crise.

Les cinq centres logistiques de l'armée et le dépôt central de la BLA ont déjà été raccordés au Réseau de conduite suisse avec le crédit-cadre pour le message sur l'immobilier 2014. Au sein de la BLA, 44 autres sites doivent maintenant leur emboîter le pas. Il



Magasin à allées étroites

s'agit du quartier général, de la brigade logistique, des sites extérieurs, d'installations logistiques souterraines, de centres médicaux régionaux et de l'hôpital militaire. Dans le cadre d'une autre étape, il est prévu de raccorder également les dépôts sur site, les stations-services ainsi que les magasins de rétablissement cantonaux et fédéraux.

Point d'appui des Forces aériennes, renforcement d'un nœud du réseau et assainissement des équipements techniques du bâtiment

Investissements : 19 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2020

Durée d'utilisation : au moins 25 ans

Sur un point d'appui des Forces aériennes, une installation de conduite classifiée doit être aménagée avec une annexe destinée aux systèmes techniques ainsi qu'à un nœud classifié du Réseau de conduite suisse doit être.

Dans le cadre du projet consacré au Réseau de conduite suisse, les emplacements des nœuds du réseau ont été définis. L'un d'eux est également prévu sur un point d'appui des Forces aériennes. Ce site est classifié. Il est prévu de réunir le nœud du réseau et les systèmes techniques du point d'appui dans une annexe. En parallèle, les équipements techniques vétustes de l'installation de conduite existante, qui dispose aussi d'un cantonnement, doivent être remplacés.

L'ensemble de l'installation doit être munie d'équipements techniques du bâtiment uniformes et adaptés aux nouvelles exigences. Cela garantira la compatibilité



Système d'aération

des installations et réduira les coûts liés à la mise en place et, ensuite, à l'exploitation. De plus, la sécurité d'exploitation et l'efficacité seront améliorées, tandis que la capacité de conduite sera assurée à long terme.

Secteur Valais, assainissement et renforcement de l'installation de télécommunication

Investissements : 16 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2019

Durée d'utilisation : au moins 25 ans

En Valais, une installation de télécommunication comprenant un nœud classifié du Réseau de conduite suisse doit être assainie et renforcée.

Une installation de télécommunication située en Valais comprend un nœud classifié du Réseau de conduite suisse ainsi qu'une installation de transmission. Ces deux éléments ont une grande importance tant pour les Forces aériennes que pour le Réseau national de sécurité. L'infrastructure est exploitée par du personnel professionnel. Elle est utilisée pour l'instruction et les engagements de la troupe.

Cependant, l'installation de télécommunication est vétuste. Elle doit être assainie et adaptée aux prescriptions en vigueur. Les installations techniques doivent être renouvelées afin de pouvoir assurer la sécurité des personnes et respecter les prescriptions de protection contre le feu ainsi que les normes environnementales. De plus,



Antenne

l'installation doit être renforcée et préparée en vue du remplacement du système de radiocommunication aérienne prévu dans le cadre du programme d'armement 2018. La réalisation doit avoir lieu dans les années 2018 à 2019.

Prise en location de biens immobiliers à Epeisses et Aire-la-Ville (GE)

Crédit d'engagement sur 30 ans : 27 millions de francs

Location : de 2020 à 2050

L'armée quitte la caserne située au centre de la ville de Genève. En contrepartie, le canton de Genève développe les sites utilisés par l'armée à Epeisses et à Aire-la-Ville. L'armée loue une partie d'entre eux pour une durée de 30 ans.

Dans la région genevoise, les besoins de l'armée en matière d'instruction se concentrent sur la place d'exercice d'Epeisses, pour les forces de sauvetage. Cette dernière dispose d'installations d'instruction uniques permettant de simuler des catastrophes de grande ampleur en engageant jusqu'à trois compagnies. L'emplacement de la caserne des Vernets, au centre de Genève, n'est pas idéal pour y loger la troupe.

Par ailleurs, le périmètre de la caserne est idéalement situé dans la zone Praille-Acacias-Vernets, au centre du développement urbain de la ville de Genève. Le contrat conclu entre la Confédération et le canton au sujet de la place d'armes s'applique jusqu'en 2040. Cependant, le canton a le droit d'utiliser le périmètre de la caserne pour ses propres besoins dans la mesure où il prend en charge les coûts liés aux besoins immobiliers de l'armée. En l'occurrence, le canton préparera des installations de remplacement sur les trois sites utilisés par l'armée à Epeisses (Avully), Aire-la-Ville et Mategnin (Meyrin). L'indemnité liée à l'utilisation du bâtiment des cantonnements à Mategnin



Construction à Epeisses (maquette)

sera versée en fonction de l'occupation effective conformément au Règlement d'administration de l'armée, tandis qu'une location d'une durée de 30 ans est prévue à Epeisses et à Aire-la-Ville.

Les travaux réalisés sur ces trois sites permettront avant tout de couvrir les besoins de l'armée. Cependant, une utilisation conjointe avec le canton et des partenaires civils est également prévue afin d'occuper l'installation de façon optimale. Avec la location réciproque des infrastructures à Epeisses entre la Confédération et le canton, les coûts de location sont similaires et n'ont donc pas d'incidences pour les deux parties.

Crédit-cadre

Investissements : 210 millions de francs

Mise en œuvre : 2018 à 2022

Le crédit-cadre porte sur les projets qui ne sont pas spécifiés séparément et qui génèrent des dépenses d'investissement de moins de 10 millions de francs.

Etudes et études de projets – 40 millions de francs :

cette partie du crédit-cadre permet de planifier les futurs programmes immobiliers. Les spécifications et les calculs requis sont élaborés lors de la planification. Celle-ci comprend toutes les prestations de planificateurs, allant de l'étude de faisabilité au projet de construction, devis inclus. Les crédits d'engagement requis sont aussi déterminés à ce moment-là.

Extensions et achats de biens immobiliers – 60 millions de francs :

cette partie du crédit-cadre doit être utilisée pour de petites extensions ainsi que pour des achats de biens immobiliers. Ceux-ci deviennent nécessaires en raison d'un changement d'utilisation, d'un redimensionnement ou de besoins découlant de l'acquisition de matériel d'armement.

Mesures de maintien de la valeur – 95 millions de francs :

cette partie du crédit-cadre permet de moderniser des biens immobiliers, d'appliquer des dispositions légales (p. ex. mesures de protection contre le bruit) ou de procéder à des rénovations énergétiques (p. ex. montage d'installations photovoltaïques).



Salle polyvalente à Emmen

Autres usages – 15 millions de francs :

cette partie du crédit-cadre doit être utilisée pour des aménagements ou agrandissements d'objets de location, des contributions aux investissements concernant des infrastructures utilisées conjointement avec des tiers (p. ex. des routes ou des téléphériques), la couverture de charges supplémentaires découlant du renchérissement lors de la réalisation de projets de constructions approuvés avec les messages sur l'immobilier du DDPS jusqu'en 2013 et lors de projets à réaliser au moyen du crédit-cadre du présent programme immobilier, ou des dommages non assurés à des constructions ou à des installations du DDPS.



Impressum :

Editeur

Département fédéral de la défense, de la protection
de la population et des sports DDPS, février 2017

Rédaction

Communication DDPS

Premedia

▲ Centre des médias électroniques CME

81.002 f 02.2017 600

Photos

© DDPS

Internet

Des informations que le message sur l'armée 2017 se trouvent
sur le site : www.ddps.ch/ma17